



TAILLEBOURG

TRAIL des VIKINGS (3^{ème} édition)

Renseignements : 05 46 97 30 84 ou 05 46 98 30 84



www.courirencharentemaritime.fr

9h30 du Matin

Dimanche 12 Avril 2020

Bulletin d'inscription

Inscription à l'épreuve de : 10km Né(e) en 2004 et avant 20km Né(e) en 2002 et avant



Règlement

Nom : Prénom :
Né(e) le : Sexe : ... H F
Club : catégorie.....
Adresse :
.....
.....
Téléphone :
Email :

Obligatoire :

Je joins :

- la photocopie d'une licence sportive délivrée par la FFA.
- ou**
- la photocopie du certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.
- et**
- une autorisation parentale pour les mineurs

Je déclare : avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et m'engage à le respecter.

Je joins mon règlement par chèque à l'ordre de : Société Sportive de Taillebourg

Fait à Le :

Signature :

Bulletin à retourner à

Mr Pierre Sardain
5 chemin des chaumes
17350 Grand Jean
Tél : 05 46 98 30 84
sardainmcp@gmail.com

inscription possible (sauf pour le barbecue)
sur le site : www.le-sportif.com

bulletin d'inscription téléchargeable sur
www.courirencharentemaritime.fr

Participera au déjeuner barbecue
10€ par personne
(apéro, entrée, barbecue/chips, fromage,
dessert)
nombre de personne :x10€ =€

le chèque est à libeller à l'ordre de la société
sportive de Taillebourg et devra être joint
avec l'inscription.

Le 12 avril 2020 aura lieu le 3ème Trail des vikings, trails découvertes de 10km et de 20km organisés par l'association « Société Sportive de Taillebourg ».

Participation

Epreuve ouverte à tous licenciés ou non, pour les 10km né(e)s en 2004 et avant, pour les 20km né(e)s en 2002 et avant.

Inscription

Bulletin à renvoyer avec votre règlement et la photocopie d'une licence : Athlé Compétition, Athlé santé loisir délivrée par la FFA, pass'running délivré par la FFA ou la photocopie du certificat médical de **non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition** datant de moins d'un an **obligatoire pour les non licenciés.**

Engagement

Pour les 10km :

Reçu avant le 08 avril 2020 : 11€

Le jour de la course sur place de 08h00 à 09h00 : 12€

Pour les 20km :

Reçu avant le 08 avril 2020 : 15€

Le jour de la course sur place de 08h00 à 09h00 : 17€

Service médical : Assuré par ADPC17 et un médecin.

Sécurité : Chaque concurrent devra impérativement respecter les consignes ou ordres donnés par le service médical, les signaleurs et commissaires de course.

Remise des dossards : salle municipale à partir de 08h00.

Départ : Dans un champ en sortie du village D127 en direction d'Annepont à 09h30.

Arrivée : Devant la salle des fêtes.

Ravitaillement : Pour les 10km : 1 à mi-parcours environ et 1 à l'arrivée.

: Pour les 20km : 3 sur le parcours et 1 à l'arrivée.

Parcours : à travers champs et bois de Beaulieu retour à la salle des fêtes par petites routes (environ 2.5km de bitume sur les deux parcours)

Assurance : Les organisateurs ont souscrit une police d'assurance auprès de M.MA planète assurances. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Chronométrage : se fera par puce électronique, tout concurrent sera tenu de restituer sa puce chronométrique dès la fin de la course. En cas de perte de la puce, celle-ci lui sera facturée 15€.

Environnement : Tous les concurrents sont invités à respecter la nature.

Utilisation d'image : j'autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître.

Récompenses : remise des récompenses, à partir de 11h30, aux trois premiers hommes et aux trois premières femmes de la course, puis au premier de chaque catégorie.

La remise des récompenses sera suivie d'un verre de l'amitié offert par l'association et d'un barbecue **sur réservation.**

Hébergement :

Maison d'Aliénor Chambres d'hôtes tél : 06 62 37 76 73.